

Pays de Maurienne

INFOS

JOURNAL DU SYNDICAT DU PAYS DE MAURIENNE

N°0
Décembre 2004



DES AMBITIONS pour la Maurienne

- Développer des services à la population.
- Densifier et diversifier le tissu économique.
- Poursuivre et accélérer un développement touristique diversifié.
- Gérer son cadre de vie avec exigence.

UNE DÉMARCHÉ participative

- Le CLD, qu'est-ce que c'est ?
- Quel est son rôle et son fonctionnement ?
- Qui contacter ?

3 QUESTIONS à ... Jacques Ricard

Un projet de territoire ... la suite

E d i t o

Le Pays de Maurienne est né... !

... officiellement par arrêté du préfet de région en date du 23 mars 2004.



Mais ce Pays existe surtout grâce à la volonté des élus de donner corps à leur souhait de toujours, celui d'un territoire définitivement rassemblé, uni et solidaire, réconcilié avec lui-même, revendiquant et défendant une image positive et une vision optimiste de son avenir.

Cette vallée attachante, plurielle par la variété de ses paysages, par la diversité de ses activités autant que par le brassage de ses différentes populations résidentes et touristiques est bien perçue aujourd'hui comme un ensemble cohérent et harmonieux.

Forgé par l'histoire, bien délimité par ses barrières naturelles que constituent les massifs de la Vanoise, de la Lauzière et de Belledonne, le Pays de Maurienne se vit comme un espace préservé et convivial. Bassin de vie et d'emploi, le Pays de Maurienne cherche à consolider son développement et à prendre toute sa place dans le dynamisme du Sillon Alpin.

Le Pays de Maurienne c'est aussi une échelle pertinente de dialogue avec nos différents partenaires, l'état, la région et le département pour mettre en œuvre des projets qui bénéficient à tous les habitants de la vallée.

Enfin, ouvert et accessible, le Pays de Maurienne se veut un lieu de réflexion et d'action citoyenne œuvrant pour un développement durable et partagé, voilà le vrai défi que je nous invite à relever ensemble.

M. Tournabien - Président du syndicat du Pays de Maurienne



Des ambitions pour la Maurienne

De nombreuses réunions et rencontres associant élus et acteurs locaux volontaires (membres d'associations, chefs d'entreprises, salariés, agriculteurs, médecins...) ont permis de faire ressortir les grands enjeux de développement de la Maurienne pour les années à venir. Ces enjeux sont inscrits dans un document fédérateur : la *Charte du Pays de Maurienne*.

Développer des services à la population de niveau urbain

Bassin de vie de 41 600 habitants, la Maurienne voit sa population stagner depuis plusieurs années. Pour rester attractive tout en gardant son identité montagnarde, notre vallée doit proposer une qualité de services qui répondent aux besoins et aux attentes de tous : les familles, les jeunes, les personnes âgées, les personnes en difficulté... Il est impératif de trouver ensemble des solutions adaptées et innovantes et de répondre aux besoins les plus élémentaires : trouver un logement, avoir accès aux technologies de l'information, permettre le maintien à domicile des personnes âgées...

Densifier et diversifier le tissu économique

Longtemps reconnue comme une vallée industrielle, la Maurienne connaît aujourd'hui une économie diversifiée qui s'appuie sur une activité touristique croissante, une agriculture de qualité, la présence des grands groupes et un tissu dynamique de petites et moyennes entreprises.

Cette diversité est le garant du maintien et du développement de l'emploi sur l'ensemble de la vallée. Le dialogue établi entre les élus et les acteurs socio-économiques du territoire doit se poursuivre et permettre de consolider cette dynamique.

Poursuivre et accélérer un développement touristique diversifié

Avec 24 stations d'altitude, des sites patrimoniaux et naturels d'une grande richesse, une authenticité préservée, le Pays de Maurienne est une destination touristique qui a sa carte à jouer. Pour pérenniser ce potentiel et s'adapter aux exigences de la clientèle, les professionnels du tourisme doivent promouvoir et diversifier l'offre tout au long de la vallée, été comme hiver.



Gérer son cadre de vie avec exigence

À l'image du Parc National de la Vanoise, la Maurienne dispose d'une diversité écologique et paysagère incontestable. Mais elle a également subi une forte pression environnementale avec les grands chantiers, l'industrialisation du fond de vallée et aujourd'hui encore par l'intensification du trafic routier. La préservation d'un environnement de qualité est l'affaire de tous et passe par une prise de conscience individuelle et collective.

3 QUESTIONS à...

Jacques Ricard



Co-Président du Conseil Local de Développement (CLD)
Directeur Territoire à LTF

1• Que vous apporte personnellement votre participation au CLD ?

Pour ma part, cela me permet d'apporter ma contribution au débat, sur des questions qui nous touchent dans la vie de tous les jours, et d'aider aussi à la mise en œuvre d'actions concrètes : avons-nous besoin en Maurienne d'une grande salle de spectacles ? Quelles solutions peut-on imaginer en matière de garde petite-enfance ?

Ou encore quelles actions sont à mener pour dynamiser le commerce dans les bourgs-centres ?

Les rencontres avec les autres habitants ou acteurs socio-économiques sont très enrichissantes. Il m'est d'ailleurs arrivé de changer d'avis ou de regard sur certains sujets, après un échange au sein du CLD. De part la diversité des thèmes abordés (services à la population, économie, culture...), cette expérience ne peut que contribuer à l'enrichissement personnel.

2• Que pensez-vous apporter au CLD ?

La démocratie participative est un exercice difficile. En toute modestie, habitant mauriennais depuis plus de 15 ans, j'ai pensé pouvoir apporter mon expérience, mes idées dans la réflexion de ce territoire pour les 10 prochaines années, comme beaucoup de Mauriennais pourraient le faire. Nous sommes tous usagers des services existants, nous consommons, nous participons tous à la vie économique du territoire. À travers mon métier, c'est aussi l'occasion d'apporter une connaissance particulière sur les questions d'aménagement ou de transport. Dans tous les cas, il s'agit bien d'une expression individuelle au service du collectif. Notre rôle n'est pas de prendre des décisions à la place des élus mais bien d'être force de propositions et d'apporter un éclairage nouveau. À titre d'exemple, le CLD a proposé aux élus de Maurienne de créer un label culturel du Pays de Maurienne qui permettra de soutenir plusieurs manifestations phares, ambassadrices d'une image positive et dynamique de notre vallée.

3• Qui peut participer au CLD ?

Tout le monde ! Que vous soyez chef d'entreprise, membre d'une association ou simple habitant..., toutes les personnes souhaitant s'impliquer dans cette démarche citoyenne et participer aux réflexions sur le développement et le devenir du Pays de Maurienne sont les bienvenues.

Une démarche participative

Afin d'enrichir les réflexions menées à l'échelle du Pays de Maurienne, les élus ont mis en place un espace de concertation : *le Conseil Local de Développement*.

Le CLD, qu'est-ce que c'est ?

Le Conseil Local de Développement est une instance informelle représentant les "forces vives" du territoire. Il regroupe une soixantaine de membres bénévoles répartis en 3 collèges :

- Élus.
- Acteurs socio-économiques (commerçants, artisans, agriculteurs, industriels, professionnels du tourisme, représentants syndicaux, organismes de formation, lycées...).
- Habitants et vie associative (associations sportives, culturelles, de loisirs, d'environnement...).

Parole de Mauriennais : Jean-Marc GUILLEY, proviseur-adjoint du Lycée Paul Héroult de St Jean de Maurienne, membre du CLD

"Vivre dans une vallée comme celle de la Maurienne, et ne pas s'intéresser à son développement, c'est réellement passer à côté de quelque chose. Dans ma situation de responsable au sein d'un Etablissement public d'enseignement, c'est tout naturellement que je me suis inscrit dans ce "formidable bouillon de culture" que représente le Conseil Local de Développement et notamment dans le contexte de la dualité "emploi-formation". Échanger, se projeter dans l'avenir, construire avec d'autres pour que la Maurienne vive et se développe. L'espoir est grand de voir le plus grand nombre nous rejoindre. De l'éclectisme des idées doit naître le bien être de la vallée."



Quel est son rôle et son fonctionnement ?

Le CLD est un lieu d'échanges et de débats sur toute question relative au développement et à l'aménagement de la Maurienne. Il apporte un éclairage aux élus sous forme d'avis et de propositions et suit l'avancée de certaines actions mises en place à l'échelle du Pays.

Co-présidé par un élu et un non-élu, le CLD est constitué d'un bureau et de 7 commissions thématiques : services, culture, économie (industrie - commerce - artisanat), agriculture, tourisme, environnement, communication. Chaque commission réfléchit et débat sur la thématique qui le concerne. Sa contribution est relayée auprès des élus par le bureau du CLD qui joue le rôle d'interface.

Qui contacter ?

Le Pays de Maurienne a besoin de vous, de vos idées ! Pour devenir membre du Conseil Local de Développement et participer au développement de la vallée ou pour toute autre information complémentaire, n'hésitez pas à nous joindre au :

Syndicat du Pays de Maurienne

CAR - Avenue d'Italie - BP 82
73303 ST JEAN DE MAURIENNE Cedex

Tél. 04 79 64 12 48 - Fax : 04 79 83 51 67

ou encore pour les plus branchés... :
spmcdpra@wanadoo.fr



LA SUITE...

L'ensemble de ces réflexions sur le développement de notre vallée et l'implication de ces "forces vives" ont permis d'aboutir à un véritable projet de territoire qui se décline en actions structurantes dans les domaines des services, du développement économique et du cadre de vie.

Afin de mettre en œuvre ces projets, les communes, les groupements de communes ou les particuliers peuvent bénéficier de financements dans le cadre de deux contrats dont le Syndicat du Pays de Maurienne est signataire : le Contrat de Développement de Pays de Rhône-Alpes (CDPRA) avec l'État et la Région Rhône-Alpes et le Contrat Territorial de Savoie (CTS) avec le Département de la Savoie.

Au-delà de l'engagement financier important des trois partenaires (plus de 9 millions d'euros), cette démarche entreprise par le Syndicat du Pays de Maurienne, avec l'ensemble des collectivités locales et du Conseil Local de Développement, permettra une plus grande prise en compte des particularités de notre vallée.



Dans un prochain numéro, des détails sur les premiers projets...

Pays de Maurienne
INFOS
JOURNAL DU SYNDICAT DU PAYS DE MAURIENNE
N°0 Décembre 2004

Directeur de publication :
Marc TOURNABIEN

Avec la participation de : J.-M. GUILLEY,
Y. PASQUIER, J. RICARD, R. VANIN, L. VEUILLEN

Crédit photos :
F. Bataillard / Maurienne Expansion,
OT Termignon, B. Grange / OT Valloire,
SPM

Conception et réalisation :
Pamplemousse 04 79 37 87 66

Tirage : 18 100 exemplaires

